

# LE PETIT TECTOTAIS



Jules M.

# 2025

**CONCOURS !      CONCOURS      CONCOURS !**

**REALISATION DE LA COUVERTURE DU PROCHAIN P'TIT ECTOTAIS**  
**Concours ouvert à tous les adolescents de la commune**  
**âgés de 11 ans à 17 ans**

**Déroulement :**

- Il suffit de proposer une mise en page avec le titre « LE P'TIT ECTOTAIS 2025 » avec ton (ou tes) dessin(s) ou/et photo(s) en lien avec Ectot l'Auber (format A4 - qualité impression sur papier ou fichier pdf) à déposer à la mairie ou à envoyer à l'adresse mail : [mairie.ectotlauber@orange.fr](mailto:mairie.ectotlauber@orange.fr) avant le 31 octobre 2025.
- Toutes les propositions reçues seront soumises au vote via le sondage de l'application Intramuros du 10 novembre au 10 décembre 2025
- Chaque participant sera récompensé et le gagnant fera la couverture du prochain journal!

## Concours photo du journal du village

*Terminé le mercredi 10 décembre 2025*



N°1



N°2



N°3

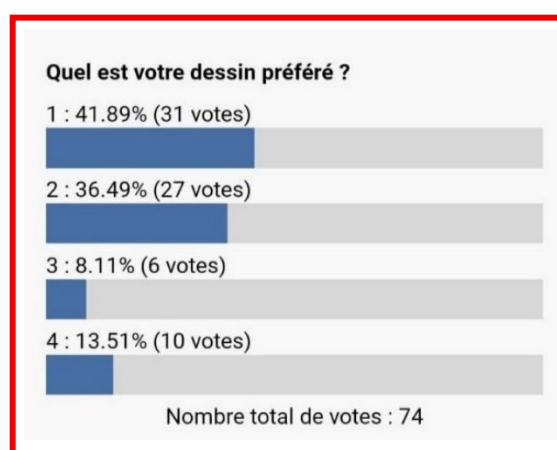


N°4

Bonjour à tous,

Un jeu-concours a été lancé en octobre/novembre 2025, ouvert à tous les adolescents de la commune âgés de 11 à 17 ans.

Le dessin gagnant illustrera la couverture du prochain numéro **du P'tit Ectotais**.



Un grand merci 🙏 aux quatre adolescents de la commune pour leur participation à ce concours 🎉 une récompense leur a été distribuée pendant les vœux du maire le samedi 10 janvier 2026.

Adrien 11 ans  
 Diane 17 ans  
 Jules 13 ans  
 Sarah 13 ans

Votre motivation, votre créativité et votre enthousiasme ont été remarquables 🌟

Félicitations et un immense bravo 🎉 🏆 à Jules pour sa victoire !

Nous sommes fiers de vous tous ❤️ et espérons vous retrouver très bientôt pour de nouveaux projets 🌍 ✨

# SOMMAIRE

Page 2	Le jeu concours
Page 4	Le mot du maire 2026
Page 5	La cérémonie des vœux 2025
Page 6	Le stagiaire et la boîte à livres
Page 7	Facebook
Pages 8-9	Etat civil 2025
Page 10	Le baptême civil
Page 11	La rando VTT et le coin jeu
Pages 12-13	Aménagements dans la commune
Pages 14-15	Le personnel communal
Pages 16-17	Durée de validité des cartes d'identité et des permis de conduire et
Page 17	Association de Scrapbooking « Les p'tites mains d'Ectot »
Pages 18-20	Les échos de l'école
Pages 21-23	L'association des parents d'élèves du RPI du Val des Mares
Pages 24-26	L'association LUDINOÙ
Pages 27-29	Le comité des fêtes
Pages 30-32	Le club des aînés
Pages 33-35	Le CCAS
Page 36	La salle des associations
Pages 37-38	Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2025
Pages 39-41	Un peu de généalogie
Pages 42-43	Les canaux et comptes rendus du conseil
Pages 44-45	L'espace DELAHAYE d'Yerville
Pages 46-47	Location des salles d'Ectot et les informations de la Paroisse de Yerville
Page 48	Les horaires de la déchetterie de Yerville et le résultat du coin jeu
Page 49	Les informations diverses
Pages 50-51	Mode de scrutin
Page 52	Les numéros de téléphone à connaître
Page 53	Annuaire des professionnels de santé de Yerville
Pages 54-55	Les recettes

Date de publication : 26 janvier 2026

Nombre d'exemplaires : 300

Responsable de publication : Didier Delamare

Rédaction, photos, dessins, impressions et distribution : Commission Communication – Mathéo - Associations

***Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal***

# Le mot du maire 2026



Au cours de l'année écoulée, la commune a mené plusieurs projets d'aménagement, parmi lesquels la création d'un espace de jeux au Mesnil, la sécurisation de l'église ainsi que l'amélioration de l'accès pour les services de secours.

Les équipements scolaires et municipaux ont également fait l'objet de modernisations, notamment avec l'installation de nouveaux stores à l'école et le renouvellement des photocopieurs de la mairie et de l'établissement scolaire.

La salle des associations a été inaugurée et a pris le nom de **Cécile Fenestre**, en hommage à son engagement et à son dévouement au service du village.

Dans le domaine de la jeunesse, la commune a accueilli à l'automne Lucas pendant une semaine, dans le cadre d'un projet départemental d'aide aux jeunes. Puis, avant les vacances de Noël, Mathéo a effectué un stage en mairie d'une durée de six semaines. Cette collaboration s'est révélée très positive : son implication a notamment permis d'avancer sur la rédaction du journal communal ainsi que sur diverses tâches administratives.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres très investis de la Commission d'Action Sociale, du Comité des Fêtes, du club des Aînés et de l'association des P'tites Mains, qui œuvrent chaque jour au dynamisme de notre commune.

La commune a poursuivi la gestion et la valorisation de son patrimoine, notamment à travers la vente d'un terrain et la gestion des concessions du cimetière.

Par ailleurs, la commune a obtenu le **prix d'honneur au concours Villes et Villages Fleuris**. Je remercie sincèrement les agents communaux : sans leur engagement quotidien, la gestion et le bon fonctionnement de la commune ne seraient pas possibles.

Si vous rencontrez une difficulté ou avez une question, je vous invite à venir me rencontrer lors de mes permanences. Je reste à votre écoute afin de vous accompagner et de rechercher, ensemble, des solutions adaptées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente continuation dans vos projets et votre quotidien, et espère avoir le plaisir de vous retrouver très prochainement lors de nos prochains événements communaux.

Bien à vous,

*Didier Delamare*

# La cérémonie des vœux 2025



La salle Boyard a accueilli, le samedi 4 janvier 2025, la traditionnelle cérémonie des vœux communaux. L'événement s'est déroulé en présence de Robert Le Bourgeois, député de la Seine-Maritime, ainsi que de plusieurs représentants des communes voisines. Le maire, Didier Delamare, accompagné des membres du conseil municipal, a conduit cette rencontre.

La soirée a débuté par un spectacle pyrotechnique qui a marqué les esprits, avant que le maire ne dresse le bilan de l'année passée. Il est notamment revenu sur la réfection, au printemps, de deux axes très dégradés de la commune, évoquant les critiques parfois vives reçues avant les travaux et l'absence de retours une fois ceux-ci achevés.

Le maire a également fait le point sur les actions menées par la municipalité, rappelant les prochains rendez-vous à l'agenda communal : le repas dédié aux aînés prévu le 2 mars 2025 et la mise à l'honneur des enfants nés en 2024, programmée le 25 avril 2025. Sur le plan administratif, l'arrivée d'Hélène Lefebvre au secrétariat de mairie a été annoncée.

Pour 2025, plusieurs projets sont d'ores et déjà engagés, notamment l'installation d'une aire de jeux au Mesnil et un travail approfondi sur le dossier de la défense incendie, sans oublier l'engagement constant et précieux de la commission d'action sociale.



# Mathéo, stagiaire à la mairie d'Ectot-l'Auber du 9 novembre au 19 décembre 2025

Mathéo suit un **baccalauréat professionnel AGOrA** (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités), une formation destinée à préparer aux métiers de l'administratif. Ce cursus permet d'acquérir des compétences en accueil, gestion de dossiers, communication, suivi des activités commerciales et appui à la gestion des ressources humaines. Il ouvre des perspectives professionnelles au sein d'entreprises, d'administrations ou d'associations, tout en favorisant une insertion rapide dans le monde du travail.

Nous lui souhaitons une  
excellente continuation.



## La boîte à livres : un espace accessible à tous !

Installée sur la place de la mairie, la boîte à livres est ouverte à tous les habitants. Chacun peut y déposer les ouvrages qu'il souhaite partager ou emprunter librement ceux qui lui plaisent. Ce petit espace encourage la lecture et crée un véritable lien entre voisins.

La municipalité effectue régulièrement un tri afin de maintenir la boîte propre et agréable, en évitant l'accumulation de livres. N'hésitez pas à contribuer et à faire vivre cette belle initiative collective !

**Notre boîte à  
livre est belle,  
merci de la  
respecter.**

**Bonne lecture**



## 📖 Règles d'utilisation 📖

### Partager et échanger

Vous avez apprécié un livre et vous souhaitez vous en débarrasser ? Déposez-le dans la boîte à livres. Une autre personne en profitera. Tous les livres en bon état sont les bienvenus (La boîte à livres n'est pas une poubelle). En venant déposer, vous trouverez peut-être une pépite à lire....

### Ouvrages interdits

La commune se réserve le droit d'enlever de la boîte à livres tout livre prosélyte, incitant à la haine ou dégradants pour la personne humaine. La boîte à livres est réservée exclusivement à l'échange de livres. Pas de magazines, de manuels scolaires, de dictionnaires, d'objets, DVD, VHS...

### Pas de sac

Merci de ne pas déposer de livres dans des sacs au pied de la boîte à livres lorsque celle-ci est pleine.

### Signaler les problèmes

Si vous constatez un souci dans la boîte à livres, merci de le signaler à [mairie@ectotlauber.fr](mailto:mairie@ectotlauber.fr) ou au 02 35 96 82 35.



## Papy Guitare : un nouvel habitant devenu moteur du lien communal

### Vivre Ensemble à Ectot-l'Auber

Groupe (Privé) - 355 membres



Créée pendant le Covid par Bénédicte, ancienne habitante de la commune, la page Facebook avait pour but d'offrir un espace

d'échange. À son arrivée du Pas-de-Calais, René Desforges, alias Papy Guitare, en reprend l'administration pour s'intégrer et participer à la vie locale.

Il comprend rapidement le potentiel de cette page : au-delà de l'information, elle renforce les liens entre anciens et nouveaux habitants. « *Je voulais rencontrer du monde et m'impliquer dans la dynamique du village* », confie-t-il. Son action facilite aujourd'hui l'inclusion de nombreux habitants.

### Une gestion attentive pour préserver un esprit positif.

René veille à ce que les échanges restent constructifs et bienveillants. Il encourage les commentaires utiles et a mis en place quelques règles pour maintenir une ambiance respectueuse. Plus de 60 demandes d'adhésion sont actuellement en attente. Ce filtre est appliqué lorsque les demandeurs n'ont pas répondu aux questions d'entrée ou n'ont pas accepté les règles de fonctionnement de la page, un dispositif essentiel pour préserver la qualité des discussions.

### Un rôle impartial au service de tous



« *Nous partageons des informations utiles et pertinentes pour la vie du village et de ses habitants, en complément direct de l'outil communal « Intramuros. Notre rôle s'inscrit également dans un partenariat actif avec le comité des fêtes et les autres acteurs locaux. A cet égard, nous encourageons vivement les responsables associatifs à partager leurs actualités et événements afin d'assurer une couverture la plus complète. L'objectif n'est pas de remplacer les outils officiels, mais de compléter l'information. Mon rôle est*

*d'être impartial, en toute indépendance, de servir la collectivité et de faciliter le lien entre tous au travers des différentes discussions.* » ajoute René.

Aldo BARBARAY née le 19 janvier 2025  
Romane LARGILLET née le 08 mai 2025  
Roxane LARGILLET née le 08 mai 2025  
Marley LEFEBVRE né le 26 août 2025  
Elio ANQUETIL né le 09 novembre 2025



Si le nom de votre enfant n'apparaît pas, merci de vous rapprocher de la mairie afin de procéder à la mise à jour.



## ETAT CIVIL 2025



**Viviane DURAMÉ** décédée le  
16 mars 2025

**Hugues COUTURE** décédé le  
27 novembre 2025

**Elodie LE BRET et Hugues LARGILLET** mariés le 14 juillet 2025  
**Camille CRESCENT et Boris PONTY** mariés le 23 août 2025  
**Anaïs ZUTTON et Pierre BOTTE** mariés le 06 décembre 2025  
**Caroline LANGEVIN et Quentin GOUJON** mariés le 06 décembre 2025

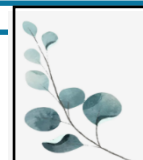


**Benoît FRECHON et  
Justine GROUT**  
pacés le 13 mai  
2025



**Cléa FOURDRINIER**  
baptisée le 6 juin  
2025

### Nécrologie : décès de Madame Monique Lebrun – 92 ans



La commune d'Ectot-l'Auber a été endeuillée par le décès de Monique Lebrun, survenu le 17 septembre 2025.

Monsieur et Madame Lebrun ont habité rue de la Hêtraie depuis les années 1990 avant de rejoindre, il y a quelques années, un plus petit appartement à Maromme.

Le couple s'est investi dans la vie de la commune. Joseph Lebrun a été conseiller municipal durant trois mandats et Monique Lebrun a exercé la fonction de trésorière du Club des Aînés, à l'époque où Monsieur Beaucamp en assurait la présidence.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 23 septembre 2025 à 14h30, en l'église d'Ectot-l'Auber.

Le Conseil municipal a fait part à Monsieur Lebrun et à la famille de ses sincères condoléances.



### **Nécrologie : décès de Monsieur Claude Versluys – 81 ans**

La commune d'Ectot-l'Auber a été endeuillée par le décès de Claude Versluys, survenu le 5 septembre 2025.

Il a travaillé au collège de Yerville en qualité de professeur d'anglais en 1967. Claude Versluys et sa famille déménagent à Ectot-l'Auber. L'homme rejoint la municipalité locale avec comme maires Michel Leforestier puis Antoine Leforestier.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 12 septembre à 11 heures, au crématorium de Montussan.

Le Conseil municipal présente à Michèle son épouse, à ses enfants et petits-enfants, ses plus sincères condoléances.



### **Nécrologie : décès de Monsieur Hugues Couture – 58 ans**

La commune d'Ectot-l'Auber a été endeuillée par le décès de Hugues Couture, il a été victime d'un grave accident sur son lieu de travail, dans le secteur des travaux publics, le jeudi 27 novembre 2025.

Installé à Ectot-l'Auber depuis plusieurs années, où il avait fait construire son pavillon, Hugues était très apprécié et pleinement intégré à la vie du village. Il s'était notamment engagé au sein du comité des fêtes, qu'il a présidé durant plusieurs années. Ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un homme courageux et sans histoire.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 11 décembre 2025 à 10h30, en l'église de Janval à Dieppe.

Le conseil municipal a présenté ses sincères condoléances à son épouse Valérie, ainsi qu'à leurs deux enfants, Astrid et Alexis.

# Le baptême civil

## Le parrainage civil à Ectot-l'Auber : une reprise des célébrations en 2025

Le 6 juin 2025, la mairie d'Ectot-l'Auber a eu le plaisir d'accueillir la famille de Cléa Fourdrinier pour sa toute première cérémonie de parrainage civil de 2025.

On entend parfois les expressions « baptême républicain » ou « baptême civil », mais que signifie réellement cette célébration ? Pourquoi préférer "parrainage civil" à "baptême" ?

Le mot baptême vient du grec ancien baptein, qui signifie "immerger" ou "plonger", avec une connotation de purification par l'eau. Cette origine religieuse ne correspond pas tout à fait à l'esprit laïque recherché lors d'une cérémonie à la mairie.

Le terme parrainage, quant à lui, vient du latin patronus, désignant un protecteur ou un guide. Il traduit mieux l'intention de cette célébration : honorer le lien symbolique entre un enfant et ses parrains/marraines, choisis pour l'accompagner tout au long de sa vie.

Le parrainage civil s'inscrit pleinement dans l'esprit républicain. Il célèbre la liberté de chacun d'affirmer ses convictions, l'égalité de toutes les familles dans leur diversité, et la fraternité qui unit parents, parrains, marraines et enfant autour d'un engagement commun : celui d'accompagner, de protéger et de transmettre.

Le parrainage civil est avant tout un acte symbolique, une démarche citoyenne et affective. Il ne repose sur aucun texte de loi ni protocole officiel. Chaque municipalité est libre de proposer ou non cette célébration, et d'en définir le déroulement.

Il est important de préciser que le parrainage civil n'entraîne aucun engagement juridique. Si les parents souhaitent officialiser certaines dispositions, ils doivent se rapprocher d'un notaire pour établir les actes nécessaires.

À Ectot-l'Auber, cette reprise marque une ouverture vers de nouvelles pratiques familiales et une reconnaissance des valeurs républicaines et de solidarité qui y sont associées.

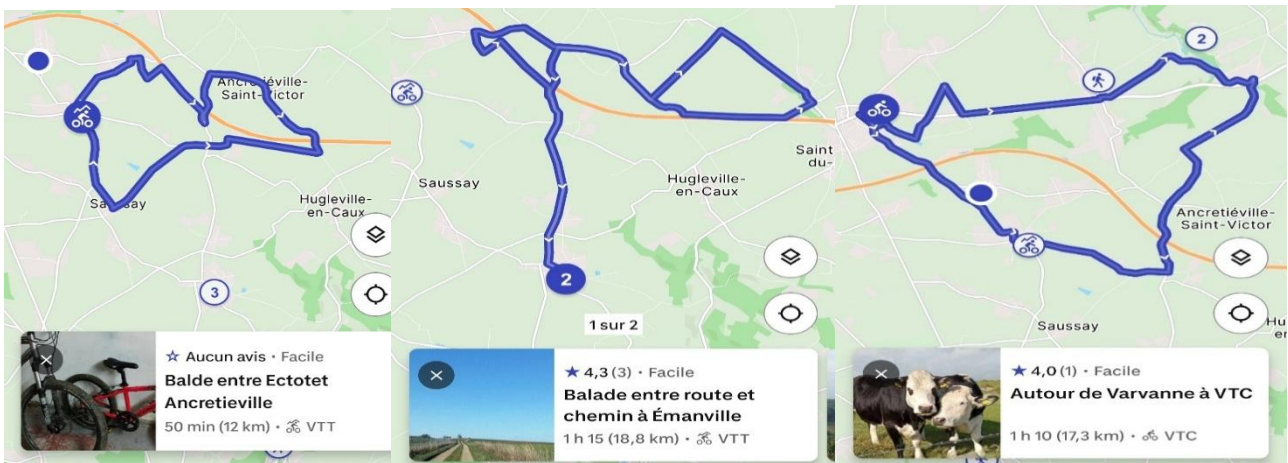


# Envie d'une sortie VTT au départ du village ?



L'application Decathlon Outdoor propose des balades autour d'Ectot-l'Auber comme une balade en VTT d'environ 12 km, mêlant petites routes et chemins de terre. L'itinéraire commence par la traversée du Saussay, puis longe un sentier parallèle à la voie ferrée pour rejoindre Ancretiéville-Saint-Victor. Une fois arrivé, le parcours se poursuit en direction de Bennetot le long d'un chemin bordé par l'autoroute, avant de revenir tranquillement vers le centre du village. Deux autres balades, une de

18.8 km et l'autre de 17.3 km sont proposées sur l'application à proximité d'Ectot-l'Auber.



# Aménagements dans la commune



Une nouvelle  
aire de jeux au  
Mesnil



Une nouvelle grille à  
l'église pour la  
protéger des  
volatiles.



Un nouvel escalier pour le logement communal



Des stores neufs pour la classe de Grande Section



**COMMUNE D'ECTOT-L'AUBER**

Cette mairie a été inaugurée  
le vendredi 24 novembre 2023 à 18h00,

en présence de :

Bertrand BELLANGER, *Président du Département,*  
Agnès LALOI, *Conseillère Régionale,*  
Séverine GEST, Didier TERRIER, *Conseillers Départementaux,*  
Anne MOTTET, *Directrice de Cabinet du Conseil Départemental de la Seine Maritime,*

*Des élus des communes voisines,*  
Didier DELAMARE, *Maire,*  
Fanny CREVEL, *1<sup>re</sup> adjointe,* Hélène MÉLINE, *2<sup>e</sup> adjointe,*  
Dominique LEVREUX, *3<sup>e</sup> adjoint,* Baptiste LE DIEU, *4<sup>e</sup> adjoint,*

*Les membres du Conseil Municipal :*  
Mathieu BIGOT, Céline CORNILLOT, Fabrice DAJON, Hubert DUTHIL,  
Emmanuel FARCY, Xavier PAGNERRE, Héliane PRÉVOST,  
Éric PUYAU, Aurélie VINCENT.

Panneau accroché dans la nouvelle mairie.



### Choix d'un blason pour Ectot-l'Auber

Sur proposition de M. JF Binon, la commune s'est dotée d'un blason avec le frêne et le peuplier évoquant le nom de la commune : ectot = frêne et auber = peuplier. Les léopards d'or rappellent les armoiries de la Normandie. La burelle oncée symbolise la Saône dont le lit commence sur la commune.

# Le personnel communal



*Pique-nique de fin d'année scolaire.*



*La commune remercie M. Vin pour nous avoir fourni comme chaque année le sapin de Noël.*

*Distribution de chocolats en présence du Père Noël.*



*Merci à Francesca, Flora et Vanessa pour le travail fourni tout le long de l'année.*



# Le personnel communal



Comme chaque année, le Département de la Seine-Maritime organise le concours « Fleurissons la Seine-Maritime ».

À cette occasion, la commune d'Ectot-l'Auber s'est vu décerner le prix d'honneur.

Toutes nos félicitations à Patrick, dont le travail remarquable contribue chaque jour à l'embellissement de notre commune et au soin irréprochable apporté à ses abords.

Le prix a été remis le 15 novembre 2025 par Séverine Gest à Didier Delamare.



Merci Patrick



# Durée de validité des cartes d'identité et des permis de conduire

## CE QU'IL FAUT SAVOIR



### 1. La carte nationale d'identité

La durée de validité d'une carte d'identité dépend :

- De sa date de délivrance, du modèle et de l'âge du titulaire au moment de la demande.

#### CAS N° 1 : ANCIEN FORMAT PLASTIFIÉ DÉLIVRÉ JUSQU'EN 2021

► Pour les personnes majeures

- Cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013
  - 👉 Durée initiale : **10 ans** - Prolongation automatique de 5 ans
  - ✓ Validité totale : **15 ans**, sans démarche à effectuer
  - ⚠️ **Attention** : cette prolongation n'est pas toujours reconnue à l'étranger.
- Cartes délivrées depuis le 1er janvier 2014
  - 👉 Durée de validité : **15 ans**



► Pour les personnes mineures au moment de la délivrance de la date

- Toutes les cartes délivrées à un mineur, quelle que soit la date
  - 👉 Durée de validité : **10 ans**
  - ! Il n'existe aucune prolongation automatique. !



#### CAS N° 2 NOUVEAU FORMAT (FORMAT CARTE BANCAIRE)

- 👉 Durée de validité : **10 ans**,
- 👉 pour les majeurs comme pour les mineurs.

### 2. Le permis de conduire

La durée de validité du permis de conduire dépend :

- Du format du permis, mais pas du droit de conduire, qui reste acquis (sauf décision administrative ou judiciaire).

#### CAS N° 1 : ANCIEN PERMIS PAPIER (PERMIS ROSE)

- Valable jusqu'au **19 janvier 2033**
- Le remplacement par le nouveau format n'est pas obligatoire avant cette date, sauf en cas de perte, de vol ou de détérioration.







#### CAS N° 2 : NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE (FORMAT CARTE BANCAIRE)

- Délivré depuis 2013
- **Durée de validité du titre : 15 ans** pour les catégories légères (A, B)
- 👉 Le renouvellement est une simple démarche administrative (pas d'examen, ni de visite médicale dans la plupart des cas).



- ⚠️ Pour certaines catégories professionnelles (poids lourds, transports de personnes), la validité est plus courte et conditionnée à un **contrôle médical régulier**.

## en résumé

Visuel	Document	Caractéristiques	Public concerné	Durée d'expiration inscrite	Durée de validité
 	Carte d'identité	Grand format 2004–2013	Majeur	10 ans	<b>15 ans</b>
		Grand format depuis 2014	Majeur	15 ans	<b>15 ans</b>
		Grand format	Mineur au moment de la délivrance	10 ans	<b>10 ans</b>
		Nouveau format	Tous	10 ans	<b>10 ans</b>
 	Permis de conduire	Papier rose	Tous	Aucune	<b>Jusqu'au 19 janvier 2033</b>
		Nouveau format	Catégories A et B	15 ans	<b>15 ans</b>

## Association de Scrapbooking « Les p'tites mains d'Ectot »

Depuis 2024, l'association est présidée par Mme Joëlle Pasquier.

Elle réunit ses adhérents autour de moments de convivialité et de partage, placés sous le signe du scrapbooking. Cette activité créative et manuelle, accessible à tous, permet de sublimer leurs photos préférées, qu'il s'agisse de réunions familiales, de souvenirs de vacances ou d'instant précieux soigneusement immortalisés.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de créativité, l'association a, comme l'année précédente, proposé bénévolement son aide pour la décoration des tables lors du repas des aînés de la commune, organisé par le CCAS d'Ectot-l'Auber.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite le mardi, de 14h00 à 19h00, afin de partager cette passion et de découvrir l'univers chaleureux du scrapbooking.



# Les échos de l'école

Article écrit par Annie Laouéan, directrice de l'école des MS et des GS

En juin, les élèves de l'école ont participé à une sortie pédagogique au Parc de Clères où ils ont passé une agréable journée bien remplie.



Les enfants ont pu visiter le parc librement, observer les animaux qui y vivent (paons, wallabys, canards, flamants roses, pandas roux, singes, perroquets et divers oiseaux) et participer à un atelier « Le Jardin des sens ». Cet atelier a conduit les enfants à découvrir la flore et sa diversité, à vivre des expériences sensorielles au jardin (odeurs et

couleurs des fleurs, chants des oiseaux, goût de plantes aromatiques, textures de plantes).



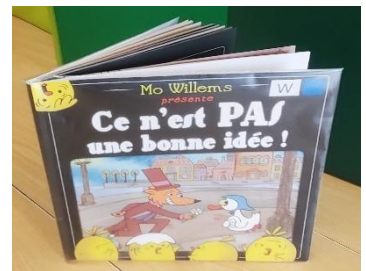
En mai, les enfants des 3 classes de maternelle, PS de l'école du Saussay et MS et GS de l'école d'Ectot l'Auber ont participé à l'exposition départementale Arts Visuels sur le thème « Répétition ». Le thème choisi était celui de la répétition des saisons. Les enfants ont travaillé sur les 4 saisons et ont créé un tableau individuel en s'inspirant d'artistes.

Les PS ont observé une œuvre de Kandinsky (cercles concentriques), les MS celles d'Angela Vandenbergard et les GS celles de Gustave Klimt (L'arbre de Vie), Karla Gérard et les séries des arbres à boutons « Buttons Trees » de Monica Furlow pour peindre leurs toiles. Toutes les toiles ont été regroupées afin de créer une œuvre collective.



Les familles étaient invitées au vernissage de cette exposition et beaucoup de familles de l'école se sont déplacées pour voir les productions de leurs enfants au Colombier de Pavilly lors de l'exposition départementale Arts Visuels.

Suite à l'étude des albums pour le prix Renard'eau sur le même thème « Répétition », les enfants ont voté pour choisir l'album qu'ils ont préféré cette année. Le vote a eu lieu dans la salle des fêtes du village. Deux albums sont arrivés en tête des votes : « Si j'avais su... » de Geneviève Desprès et « Ce n'est pas une bonne idée » de Mo Willems.



Une intervention de l'animatrice de l'association CARDERE a eu lieu en juin 2025. Les enfants de GS ont pu découvrir les petites bêtes de la mare, située juste à côté de l'école (grenouilles, libellules...).

Le papi de Louis de la classe de GS est apiculteur. Il est venu avec son ami Maxime pour expliquer le travail des apiculteurs. Les enfants ont goûté le miel.



L'année s'est achevée par la fête de l'école, dans la salle des fêtes. Les enfants ont présenté à leurs familles des danses sur le thème des 4 saisons de Vivaldi. Chaque groupe évoluait sur une des saisons du compositeur italien. A la fin, les enfants ont interprété quelques chants appris lors de la chorale qui a lieu tous les lundis.



La rentrée scolaire 2025 s'est bien passée.

Nous accueillons cette année 45 élèves de Petite, Moyenne et Grande section répartis ainsi dans les 2 classes de l'école :

- Classe de Mme Céline Buron secondée par Mme Mélanie Cauvin (ATSEM) 21 élèves (4 PS et 17 MS)
- Classe de Mme Annie Laouéan secondée par Mme Sophie Demottais (ATSEM) 24 élèves de Grande Section

Nous avons fait la rentrée en chansons pour accueillir les PS et les MS. Les enfants ont chanté quelques chansons connues de tous.

Le jeudi 11 décembre, les élèves de l'école ainsi que les Petits de la classe du Saussay vont assister à un spectacle présenté par la troupe théâtrale Billenbois intitulé « Coucou Visite », dans la salle des fêtes du Saussay. Ce spectacle s'inspire de l'histoire de Boucle d'or et les 3 ours. Les enfants se déplaceront en car le jeudi après-midi au Saussay.

D'autres projets seront également mis en place tout au long de l'année scolaire :

- Participation à l'exposition d'Arts Visuels sur le thème « Végétal »,
- Le Carnaval de Printemps à l'école (en mai) et défilé dans le village (selon le plan Vigipirate en vigueur),
- Motricité au Gymnase de Yerville de janvier à mars,
- Sortie pédagogique dont le lieu n'a pas été fixé en mai ou juin 2026.



L'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité d'Ectot l'Auber, qui, soucieuse du bien-être des petits élèves scolarisés dans la commune met tout en œuvre, dans la mesure du possible pour répondre aux besoins en matière d'achats de matériels pédagogique et d'aménagement de l'école en répondant rapidement à nos demandes en entretien des locaux ou de travaux divers.



# **Nouveau** Bureau

**Présidente : Allison LE BOUSTOULLER**

**Trésorière : Alison CARLE**

**Secrétaire : Charlène LEROY**

**Encadré par ses bénévoles**

**Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre cette belle équipe, pour quelques heures, quelques jours ou quelques mois, n'hésitez pas à vous faire connaître via la page Facebook RPI du val des mares ou à l'adresse mail : [rpivaldesmares@gmail.com](mailto:rpivaldesmares@gmail.com)**

# L'association des parents d'élèves du RPI du Val des Mares

Vente de galettes  
et de biscuits



Pâques : jeu de  
piste à Ectot



Boum de fin  
d'année  
scolaire.



Journée  
Halloween à  
Bourdainville

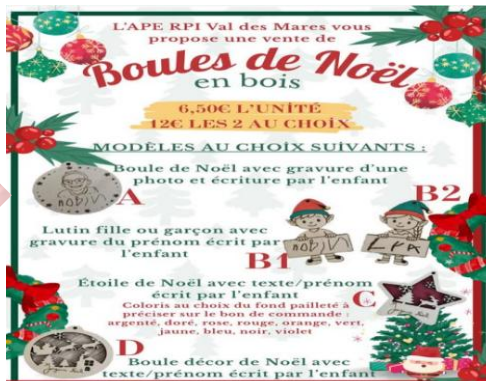


# L'association des parents d'élèves du RPI du Val des Mares

Bourse aux jouets  
et livres



Vente de boules  
de Noël en bois



Programme 2026

11/04/26

Cinéma  
Jeu de Pâques

23/05/26

Kermesse

27/06/26

Boum de fin  
d'année

A NOTER

L'APE se réserve le droit de modifier, supprimer ou ajouter des actions en fonction des disponibilités de bénévoles et/ou lieu d'accueil

# L'association LUDINO

Notre association d'assistantes maternelles, **Ludinou**, a pour objectif de favoriser l'éveil, la socialisation et le bien-être des jeunes enfants accueillis, à travers des activités collectives organisées lors de rencontres régulières.

Nous proposons aux enfants des temps de jeux variés, adaptés à leur âge et à leur rythme : activités manuelles, motricité, musique, lecture, jeux libres, découvertes sensorielles, etc.

Ces moments partagés leur permettent de rencontrer d'autres enfants, d'apprendre à vivre en groupe et de développer leur autonomie en douceur.

Sur la commune d'Ectot-l'Auber, Mme Kozielek, Mme Puyau ainsi que Mme Cornillot participent à ces activités.

Nous remercions la mairie pour la participation financière apportée à notre association **Ludinou**.



Fête d'Halloween sur Ectot-l'Auber 🧛



Activités manuelles 🌸



# Aire de jeux au Mesnil



# Activités ludiques 🎸

# Chasse aux œufs 🐣



# Ramassage des déchets 🗑️



## Rencontre avec les personnes âgées à Yerville 🤖



Comme chaque année, les nounous organisent un arbre de Noël à la mairie de Yerville pour les parents employeurs, avec un moment convivial et une exposition des créations de Noël des enfants. Événement très apprécié. 🙌





## RETROSPECTIVE 2025

Article écrit par Hélène Prévost, secrétaire

### LE DIMANCHE 2 FEVRIER 2025 : CHANDELEUR ET JEUX DE SOCIETE

Une quarantaine d'Ectotais se sont réunis, par ce dimanche ensoleillé, pour partager un moment de bonne humeur et de partage.

Ils ont pu découvrir et tester une sélection de jeux parmi une soixantaine, tous différents en fonction des âges et des thématiques. Les jeux de cartes étaient eux aussi de sortie.

Il y a eu beaucoup de rires et de gourmandises échangées.



### LE DIMANCHE 27 AVRIL 2025 : FOIRE A TOUT AU VILLAGE

Toutes les conditions étaient réunies pour que notre traditionnelle Foire à Tout soit réussie : beaucoup de visiteurs, d'exposants, une super buvette, une super ambiance et du soleil dès la fin de matinée.

L'exposition horticole et les structures gonflables sont venues agrémenter notre belle journée. Nous remercions M. Frédéric Broxolle pour le prêt de ces dernières.

Le jeu du panier garni, cofinancé par la Halle d'Antan a été un véritable succès. Deux habitants de la commune ont été récompensés par deux belles jardinières, en se rapprochant le plus du poids exact du panier.



## LE VENDREDI 6 JUIN 2025 : LA FETE DES VOISINS



Nos 70 participants ont pu prendre l'apéritif dehors malgré une petite ondée de courte durée.

Ils ont ensuite profité du barbecue et se sont retrouvés dans la salle à l'abri.

Chacun a testé les spécialités culinaires de ses voisins et notamment le magnifique fraisier confectionné par Anthony.



## **LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 : FOIRE A LA PUERICULTURE**

La foire aux jouets et à la puériculture à la salle Boyard a accueilli des exposants principalement ectotais.

Les visiteurs ont pu repartir avec de belles affaires dans une ambiance bien détendue.

Les crêpes et boissons proposées par le comité ont été bien appréciées.



## **LE SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 : LE GOUTER DE NOEL ET FEUX D'ARTIFICE**



Ce samedi riche en événements a réuni petits et grands à la salle des fêtes. Dès 17 heures le traditionnel goûter avec le Père Noël a eu lieu.

Puis, vers 18h30, sans pluie, le somptueux feu d'artifice cofinancé par le comité des fêtes et la municipalité a mis des étoiles dans les yeux de tous et a nourri de vifs applaudissements.



# Le club des aînés

Article écrit par Monsieur Vigreux, président du club

C'est maintenant une habitude, à part nos repas occasionnels, nos réunions du 3ème mercredi du mois se déroulent dans la salle des associations qui s'avère bien pratique et plus adaptée à notre activité.

A notre grande satisfaction, cette salle des associations lors de son inauguration, est devenue la salle « Cécile FENESTRE » qui fut membre très active du club.



Les habitants d'Ectot-l'Auber de longue date ont connu sa gentillesse, son dévouement et son efficacité lorsqu'elle a officié pendant de nombreuses années employée communale au service de l'école.

Il est habituel de donner des noms de lieux ou de rues à des « célébrités » nationales : écrivains artistes ou politiques ...

Puisque c'est « à la mode » de consommer local, à Ectot-l'Auber nous suivons la tendance en nommant local.

C'est le cas pour Cécile FENESTRE, mais aussi pour la rue PLICHET récemment créée dans le nouveau lotissement au Mesnil implanté dans une ancienne ferme.

Et pourquoi la rue « PLICHET » ???

Si vous avez le loisir d'arpenter les allées du cimetière communal, vous y découvrirez la pierre tombale de Céline Léocadie PLATEL Veuve de Xavier PLICHET (ancien épicier dans la commune) et belle-sœur du maire en 1915 Joseph PLICHET, décédée le 12 septembre 1915 dans sa 101ème année.

Cette généreuse personne a décidé au 19ème siècle de créer chez elle une école de filles gratuite pour transmettre son savoir aux enfants de la commune.



La Loi Jules Ferry de 1881 rendant l'école obligatoire et gratuite a nécessité la création de l'école communale actuelle qui a remplacé l'Ecole de Madame PLICHET.

Les registres des délibérations du conseil municipal et du « Bureau de Bienfaisance » (devenu par la suite CCAS) du 19ème siècle attestent de l'intérêt porté par la municipalité à cette initiative.

Il faut dire qu'à cette époque le Maire et son Conseil Municipal disposaient d'un important pouvoir administratif et financier pour gérer la commune et venir en aide aux habitants car il n'existait aucune des structures que nous connaissons actuellement (sécurité sociale, allocations familiales, retraites etc),

Depuis cette époque, de nombreux pouvoirs ont été transférés à des structures externes (département, syndicats, communauté de communes etc) et le pouvoir communal actuel est très restreint et contraint d'appliquer et de respecter une réglementation tatillonne décidée par d'autres instances ...

Mais revenons à nos moutons et au Club des Aînés qui va continuer son activité qui donne satisfaction aux membres actuels qui passent ensemble de bons moments dans la joie et la bonne humeur comme l'attestent les photos jointes.

Outre le planning d'activité standard, nous avons des relations très proches avec le « Club de l'Amitié » d'Auzouville l'Esneval qui, en plus du bowling, organise la participation à un voyage avec le club d'Ectot-les-Baons. Selon les places disponibles les membres du Club des Aînés qui le souhaitent peuvent y participer à leurs frais car notre budget limité ne permet pas de financer ...

Comme d'habitude, j'invite ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre pour inscription à l'assemblée générale du club qui aura lieu le mercredi 18 février à 14h00 à la salle Cécile Fenestre.

A bientôt ...

# Le club des aînés



## Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale

Cadeau de naissance



Le vendredi 25 avril 2025, Didier Delamare, maire de la commune, accompagné des membres du CCAS, a chaleureusement accueilli à la mairie les 7 familles, afin de leur remettre un cadeau de naissance. C'est Fanny Crevel, adjointe au maire et également membre du CCAS, qui a souhaité la bienvenue à toutes les familles présentes. Elle leur a offert à chacune une azalée en signe de célébration de leur nouveau-né. La rencontre s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié, permettant à tous d'échanger dans une ambiance conviviale.



Aux trois petits grains de bonheur...

AUX TROIS PETITS GRAINS DE BONHEUR

Confection des colis par un ESAT Normand

Colis aux aînés



Les colis ont été distribués le mardi 9 décembre 2025 à 31 personnes seules et 31 couples, représentant au total 93 aînés âgés de 65 ans et plus.

## Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale

Repas  
des  
ainés



Dimanche 2 mars 2025, le CCAS a perpétué la tradition en conviant les aînés de la commune à un déjeuner placé sous le signe de la bonne humeur. Cinquante-deux personnes ont ainsi partagé ce moment chaleureux, organisé en la présence de la doyenne Mme Denise Ruelle et des doyens M. Charles Alesi et de M. Rémi Fenestre. De plus, quatre repas ont été livrés à domicile.

Prenant la parole, le maire Didier Delamare a tenu à mettre en avant l'engagement de l'association *Les P'tites Mains*, dirigée par Joëlle Pasquier, notamment pour la mise en valeur des tables, ainsi que l'investissement de l'équipe du CCAS dans la préparation de cet événement. Il a toutefois dû écourter sa présence pour des motifs familiaux.

Par ailleurs, le CCAS a d'ores et déjà annoncé le prochain repas des aînés qui aura lieu le 8 février 2026.



## Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale



Au menu de cette année 2025 : des pièces cocktails en apéritif, suivies d'une entrée composée d'un crumble de saumons, sauce vierge, germes de poireaux, citron, puis d'un sorbet à la pomme, servi avec une eau-de-vie de pomme offerte par M. le Maire.

en coin de rue, beurre noisette et de julienne de courgettes et pois gourmands.



En plat principal, un magret de canard sauce miel épices, accompagné de pommes de terre



Pour le fromage, croûtons de tomme aux graines sur jeunes pousses.

Enfin, pour le dessert, un délice chocolat blanc passion pour clôturer ce repas.

Une équipe dévouée a œuvré avec efficacité pour la préparation et le service, permettant à cette journée de se dérouler dans la convivialité. Un grand merci à Fanny Crevel, première adjointe, pour l'organisation, ainsi qu'à Nathalie Marronnier, Céline Cornillot, Hélène Méline, Hélène Prévost et Aurélie Vincent, ravies de partager ce moment avec les seniors du village.



# La salle des associations



SALLE DES ASSOCIATIONS  
**CÉCILE FENESTRE**

Inauguration le 21 septembre 2025 par le Conseil Municipal



La commune a officiellement présenté sa salle dédiée aux associations lors d'une cérémonie organisée dimanche 21 septembre 2025. Ce lieu porte désormais le nom de **Cécile Fenestre**, en reconnaissance de son engagement bénévole au service de la collectivité. Une explication est donnée dans l'article du club des aînés.

La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de Robert Le Bourgeois, député de Seine-Maritime, et de Séverine Gest, conseillère départementale. Le maire, Didier Delamare, accompagné des élus municipaux, a souligné le caractère peu fréquent d'un tel événement dans une commune de cette taille.

Installée dans les locaux de l'ancienne mairie, la salle a fait l'objet d'importants travaux de modernisation. Construite dans les années 1980, elle présentait des signes évidents de vieillissement. La municipalité a donc engagé une rénovation complète : remplacement des ouvertures, remise en état des murs et mise aux normes afin d'offrir un espace à la fois agréable, pratique et conforme aux exigences actuelles.



Le montant total de l'opération s'élève à 100 000 euros. Le financement a été assuré à 30 % par le Département et à 20 % par l'État, via la Dotation d'équipement des territoires ruraux. La commune a pris en charge la moitié restante. Les aménagements réalisés comprennent également l'isolation des parois, l'installation de sanitaires accessibles à tous et la création d'un coin cuisine, permettant aux associations locales de mener leurs activités dans des conditions optimales.

# L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

À l'occasion des commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2025, l'association des Anciens Combattants convie, comme le veut la tradition, la population à se réunir à 11 h 45 sur la place de la mairie afin de rendre hommage aux victimes des deux conflits mondiaux.

Après l'allocution du maire, M. Fenestre, président de l'association, procède au dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. La cérémonie se poursuit par l'interprétation du Chant des Partisans et de la Marseillaise. À l'issue du rassemblement, les participants sont invités à partager un moment convivial autour d'un verre à la salle des associations, située dans l'ancienne mairie.





À cette occasion, une cocarde a été remise à chaque participant à la cérémonie. Un grand merci à Hélène Prévost pour cette belle attention et cette initiative appréciée de tous.



# Un peu de Généalogie

Savoir d'où l'on vient est une question qui intéresse beaucoup d'entre nous.

Pour y répondre il y a une solution simple et rapide : se rendre sur le site

**<https://www.geneanet.org/>** et indiquer le nom et le prénom d'un ancêtre né il y a plus de 100 ans.

Il y a de grandes chances d'y trouver plusieurs arbres généalogiques créés par des passionnés de généalogie. On consulte les infos qui nous concernent, c'est stupéfiant ...

Quand je me suis mis à rechercher mes ancêtres je ne connaissais pas l'existence de ce site mais j'avais vu que le département de Seine Maritime avait mis en ligne les actes d'État civil sur le site

**<https://www.archivesdepartementales76.net/archive/resultats/etatcivil/n:113?type=etatcivil>**.

## Ce qu'il faut savoir :

Non contente de dominer les esprits avec la menace de l'enfer éternel, et jusqu'en 1789, seule l'église était habilitée à tenir les registres d'état civil où étaient notés les naissances, mariages et décès.

Donc pour exister juridiquement, il n'y avait pas d'autre choix que de passer par le curé local !!!

La révolution a aussi servi à confisquer cet important pouvoir de gestion de l'état civil et le transférer aux autorités civiles. Puis en 1804 le Code Civil de Napoléon a mis en place des règles qui s'appliquent encore aujourd'hui.

La recherche d'un ancêtre se fait par commune, il faut donc connaître son lieu de naissance ou de décès. Le mieux est de consulter les « tables décennales » qui recensent tous les événements d'état civil de 10 années puis aller consulter l'acte en question selon sa date.

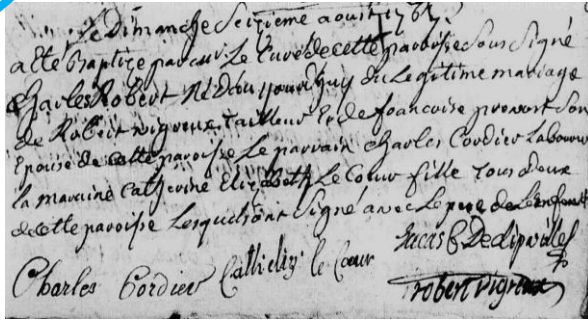
De fil en aiguille on remonte le temps jusqu'à la révolution de 1789.

Cette façon de procéder est plus fastidieuse mais plus enrichissante car les actes d'état civil sont codifiés et donnent beaucoup d'indications sur les diverses personnes mentionnées sur l'acte.

Pour les actes avant la révolution, ça se complique sérieusement, ce n'est pas très lisible.

On doit fouiller dans les registres paroissiaux où les mentions sont variables en fonction de l'humeur du curé et il faut trouver la « paroisse » car les communes créées à la révolution, n'existent pas encore...

## Exemple d'acte de baptême d'un de mes ancêtres avec sa traduction :



Le dimanche seizième août 1767 a été baptisé par le curé de cette paroisse Charles Robert né d'aujourd'hui du légitime mariage de Robert Vigneux tailleur et de Françoise Prévost son épouse de cette paroisse le parrain Charles Cordier laboureur, la marraine Catherine Elisabeth Lecoeur fille tous deux de cette paroisse ...

Avec un peu de persévérance, on finit par trouver ...

On constate que les prénoms de nos ancêtres sont souvent les noms des saints catholiques qui figurent sur les calendriers avec en favoris les auteurs des divers évangiles (Jean, Pierre, Paul, Jacques). On retrouve parfois les mêmes premiers prénoms dans la même famille, le second venant différencier (Jean Pierre, Jean Paul, Jean Jacques).

### L'origine des Noms de famille

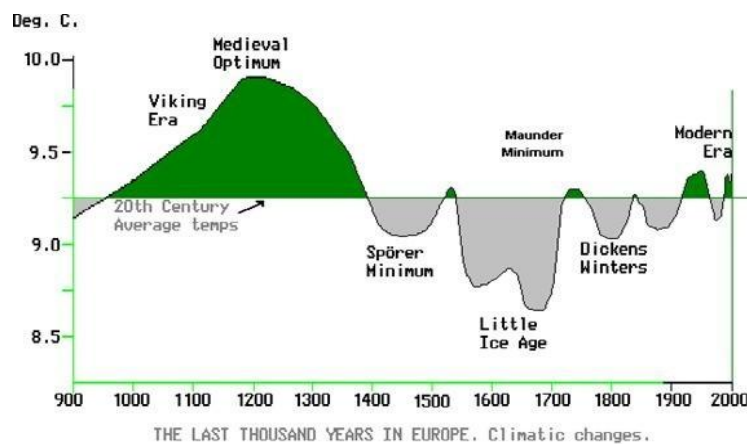
En Europe, à partir de l'an 1000 les températures se sont élevées jusqu'en 1200 permettant de meilleures récoltes et donc moins de famines destructrices de population. C'est aussi une époque moins « guerrière » et pas encore touchée par les pestes moyenâgeuses de 1350.

La population a fortement augmenté et pour différencier les personnes portant le même prénom, on les a affublés de "surnoms" qui variaient en fonction du métier (LETAILLEUR, MARECHAL, LECOUVREUR, LEMARCHAND etc) ou du lieu (DUVAL, DUMOULIN, DELAMARE) ou d'une caractéristique physique (LEGROS, LEGRAS, LEGRAND, LEPETIT)

VIGREUX est dans cette dernière catégorie, car venant d'une contraction de LEVIGOUREUX ...

Les "noms de famille" sont apparus vers l'année 1200 en transformant définitivement les surnoms utilisés en noms de famille.

### Evolution des températures en Europe entre 900 et 2000



Viking area : période viking pendant laquelle Erik le Rouge (viking banni de Norvège) a colonisé le Groenland (vert pays) accompagné de fermiers qui y ont cultivé des céréales et élevé du bétail (ce qu'on ne peut pas faire actuellement). Ils sont restés pendant l'optimum médiéval mais ont déserté le Groenland avec la baisse des températures vers 1300. Les fouilles archéologiques démontrent sans contestation possible, cette occupation du Groenland par des fermiers.

Little Ice Age : petit âge glaciaire : Les températures ont ensuite baissé jusqu'à atteindre un minimum qui s'est produit pendant le règne de Louis XIV (1638-1715). Ça explique en partie les perruques et les multi couches de vêtements portés par la cour dans la Galerie des Glaces au château de Versailles non pourvue de chauffage ...

A partir de 1850, les températures sont reparties à la hausse et c'est cette date qui est prise en référence pour nous démontrer la remontée des températures et le réchauffement climatique (en occultant le fait qu'il y a 800 ans il faisait plus chaud qu'actuellement ...)

### **Résultat surprenant de la recherche de mes ancêtres : 5 siècles en Pays de Caux !!!**

L'ancêtre le plus lointain que j'ai trouvé est né le 16-12-1629 à VEULETTES SUR MER puis ses descendants ont remonté la vallée de la Durdent pour s'établir à GRAINVILLE LA TEINTURIERE où ils ont travaillé pendant plus d'un siècle dans les métiers du tissu (Teinturier, Toilier, etc).

Plus tard, ils ont encore remonté la Durdent jusqu'à CLIPONVILLE, près d'Yvetot, où ils ont pratiqué le métier de « Tailleur d'habits » pendant plus de 150 ans.

La mise en service de la Gare d'Yvetot vers 1850 a permis l'arrivée sur le marché de produits Anglais (fabriqués à bas coût dans l'empire britannique) venus concurrencer ceux confectionnés et vendus sur le marché, par mon ancêtre de l'époque dont l'activité a périclité et qui s'est reconverti dans l'agriculture. Ses descendants ont été cultivateurs jusqu'à mon grand-père.

J'ai recherché l'origine de mes autres grands parents avec le même résultat, tous  
Cauchois ...

**Conclusion** : nous disposons des outils pour rechercher nos ancêtres soit rapidement avec geneanet.org, soit à la façon enquête policière avec les archives départementales.

Pour occuper les longues soirées d'hiver ... c'est mieux que la télé ...

**Guy VIGREUX**

# Les canaux

## 1. Les 3 panneaux d'affichage



Place de la mairie



Rue des Tisserands  
(hameau de Bennetot)



Rue du Chêne  
(hameau du Mesnil)



## 2. Les éditions

- Le P 'tit Ectotais
- La lettre d'Infos

## 3. Le site Internet



- [www.ectotlauber.fr](http://www.ectotlauber.fr)
- Vous y trouverez toutes les informations et actualités de la commune, la salle des fêtes, l'école, les associations....

## 4. Application Intramuros

- Vous y trouverez toutes les informations comme sur le site internet
- Télécharger l'application
- Flasher le QR code ou télécharger via Play store ou Apple Store



- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone



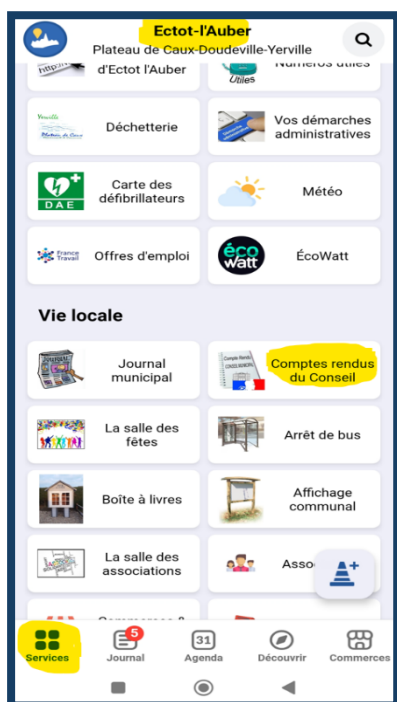
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application



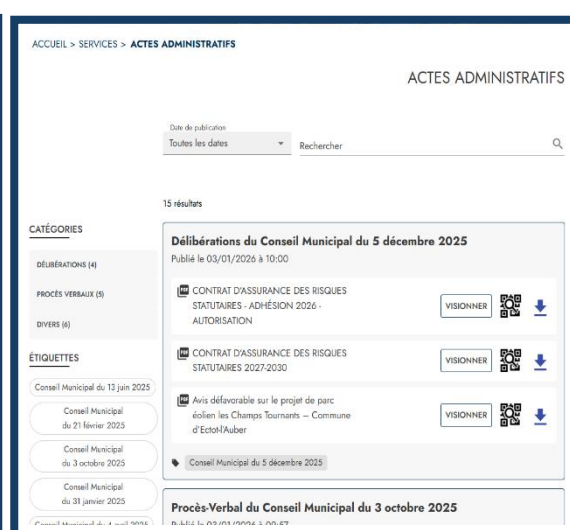
- Recherchez et sélectionnez votre commune

# Les Comptes rendus du Conseil

- Retrouver tous les comptes rendus du Conseil de 2025 sur l'application Intramuros et sur le site Internet.
- A partir d'Intramuros, aller sur « Services », Vie locales puis sélectionner « Comptes rendus du conseil ».



- A partir du site Internet, aller sur « Services » puis « Actes administratifs ».



- Une consultation est possible également à la mairie.



# ESPACE DELAHAYE DE YERVILLE CENTRE SOCIAL FRANCE SERVICES



Adresse : route de Tôtes 76760 Yerville

Téléphone : 02 32 70 49 50

Courriel : [accueil@espacedelahaye.fr](mailto:accueil@espacedelahaye.fr)

Horaires du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 — Fermé le jeudi après-midi

## Les différentes activités



- Centre de loisirs et mini-camps : (3-5 ans/6-11 ans/ 12-16 ans)
- Garderies périscolaires
- Chantiers jeunes
- Marché de Noël
- Atelier cuisine
- Atelier couture
- Sorties familles
- Cours informatiques tout public
- Soutien aux associations locales
- Web radio
- Les mercredis à jouer
- Le café des parents



## Les permanences

- CAF de Seine Maritime (Caisse d'Allocations Familiales) :  
Accompagnement dans les différentes démarches. Consultations, impressions de documents officiels, attestations, déclarations...



### - CARSAT – Service retraite

A l'Espace Delahaye, les agents peuvent faire le relais entre la Carsat et vous, en vous donnant des informations de premier niveau, imprimer des dossiers, consulter un relevé de carrière, aide à la constitution de dossiers de reversion...

### -CARSAT – Service social

Sur rendez-vous au 02.32.70.49.50

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail

### - Avocat (consultation juridique)

les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h  
(consultation gratuite, sans rendez-vous)



### - Conciliateur de justice

Contactez l'Espace Delahaye pour prendre RDV.



### - Conseils en évolution professionnelle / Reconversion

Tous les 1<sup>ers</sup> vendredis après-midi du mois, gratuit (durée 1h), sur rendez-vous

### - Mission locale

Pôle 16-25 ans. Tous les lundis après-midi, mercredis matin, jeudis matin et vendredis matin de 9h à 12h sur RDV au 02 35 95 01 43

### - ATMP (Association de Tutelle des Majeurs Protégés)

Deux vendredis après-midi par mois



### - Emplois-services

Missions de travail pour les demandeurs d'emploi : ménage, repassage, travaux extérieurs, jardinage... Permanences le mardi de 9h00 à 12h00, sans rendez vous, tel : 07.61.23.56.37



### - Veolia eau

Uniquement pendant la période de facturation ou au 09.69.39.56.34

### - INHARI (Habitat – Aménagement – Territoire)

Une permanence par mois le 1er jeudi matin du mois sans rendez-vous



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

### - Trésor Public

Sur rendez-vous le vendredi après-midi, contactez l'Espace Delahaye pour prendre RDV.

# LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

## Location de la salle des fêtes « Salle Boyard »

Les dimensions de la salle sont : 15 m x 8 m. Elle peut contenir jusqu'à 80 personnes maximum. Elle dispose de sanitaires et d'un hall d'entrée ainsi que d'une cuisine équipée. Les tables ont une dimension de 1,60 m x 0,70 m.

Nombre de tables pouvant être mises à disposition : 27

Nombre de chaises pouvant être mises à disposition : 96



Tarification 2026 fixée par délibération du Conseil Municipal :

Durée de location	<input type="checkbox"/> 1 jour	<input type="checkbox"/> 2 jours
Ectotais	240 euros <input type="checkbox"/>	300 euros <input type="checkbox"/>
Non ectotais	380 euros <input type="checkbox"/>	440 euros <input type="checkbox"/>
Vaisselle	1,50 par personne et le remplacement à coût réel (si casse ou perte)	
Si aucune vaisselle	Majoration de 85 euros d'office.	
Règlement en totalité	Par prélèvement – Merci de fournir un RIB et signer l'autorisation de prélèvement jointe	
Règlement vaisselle et casse	Par prélèvement après l'état des lieux de sortie	
<b>Association communale :</b>		
<input type="checkbox"/> 1ère gratuit	<input type="checkbox"/> Autre location 70 euros	
Réservation le		
<b>Vin d'honneur et apéritifs</b>		
Ectotais	<input type="checkbox"/> 150 euros / Forfait vaisselle : 15€ en supplément (facturé après état des lieux de sortie + le remplacement à coût réel si casse ou perte)	
Non ectotais	<input type="checkbox"/> 300 euros / Forfait vaisselle : 15€ en supplément (facturé après état des lieux de sortie + le remplacement à coût réel si casse ou perte)	
Règlement en totalité	Par prélèvement – Merci de fournir un RIB et signer l'autorisation de prélèvement jointe	
Règlement vaisselle et casse	Par prélèvement après l'état des lieux de sortie	

### En supplément :

- 100€ supplémentaire en cas de vaisselle sale à l'issue de la location.
- 100€ supplémentaire lorsque le ménage de la salle à l'issue de la location ne sera pas effectué
- 200€ supplémentaire pour le non-respect des deux points cités précédemment.

**En supplément :** pour toute dégradation pouvant être réparée en interne, à prévoir le coût de remplacement des matériaux abîmés ou cassés et main d'œuvre (toute heure commencée étant due)



*Durant les périodes scolaires, la salle sert pour la cantine de l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi*

*La cuisine est équipée dans un réfrigérateur de grande capacité, une plaque de cuisson multi feux, d'un four au gaz, d'une étuve, d'un congélateur, d'un lave-vaisselle professionnel, d'un évier, d'une table de travail, d'un micro-ondes.*

# LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS



La location de cette salle n'est possible que pour des associations.

Elle peut contenir jusqu'à 15 personnes maximum. Elle dispose d'un sanitaire et d'un point d'eau. Elle est équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-onde, d'une cafetière et d'un minifour.

Tarifcation 2026 fixée par délibération du Conseil Municipal :

Gratuit pour les associations ectotaises.

Payant pour les associations non ectotaises :

50 € la demi-journée - 80 € la journée



## PAROISSE DE YERVILLE

Le secrétariat paroissial est ouvert :

- le mardi matin de 9h30 à 11h30
- le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30
- le vendredi après-midi de 14h30 à 16h30

Contact : 02 35 96 86 22 ou [paroisse.yerville@orange.fr](mailto:paroisse.yerville@orange.fr)

Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires dans le journal paroissial « Présence Cauchoise ».

Les prochaines messes sont prévues jusqu'à la mi-mars.

*Les messes ont lieu le samedi à 18h30 une des 18 églises de la paroisse ainsi que le dimanche à 11h également à l'église de Yerville.*



# DECHETTERIE DE YERVILLE

951, rue Notre Dame de Pontmain  
Contact : 02 35 96 22 63

## Horaires HIVER

	matin	après-midi
Lundi	fermée	13h30 – 17h
Mardi	fermée	13h30 – 17h
Mercredi	9h – 12h	13h30 – 17h
Jeudi	fermée	13h30 – 17h
Vendredi	9h – 12h	13h30 – 17h
Samedi	9h – 12h	13h30 – 17h

## Horaires ÉTÉ

	matin	après-midi
Lundi	fermée	13h30 – 19h
Mardi	fermée	13h30 – 19h
Mercredi	9h – 12h	13h30 – 19h
Jeudi	fermée	13h30 – 19h
Vendredi	9h – 12h	13h30 – 19h
Samedi	9h – 12h	13h30 – 19h

Jour férié		Jour de ramassage
Jour de l'An	Jeudi 1 <sup>er</sup> janvier 2026	Vendredi 2 janvier 2026
Lundi de Pâques	Lundi 6 avril 2026	Vendredi 10 avril 2026
Premier Mai	Vendredi 1 <sup>er</sup> mai 2026	Jeudi 30 avril 2026 (pas de changement)
Victoire 1945	Vendredi 8 mai 2026	Jeudi 7 mai 2026 (pas de changement)
Ascension	Jeudi 14 mai 2026	Vendredi 15 mai 2026
Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026	Vendredi 29 mai 2026
Fête Nationale	Mardi 14 juillet 2026	Vendredi 17 juillet 2026
Assomption	Samedi 15 août 2026	Jeudi 13 août 2026 (pas de changement)
Toussaint	Dimanche 1 <sup>er</sup> novembre 2026	Jeudi 29 octobre 2026 (pas de changement)
Armistice 1918	Mercredi 11 novembre 2026	Vendredi 13 novembre 2026
Noël	Vendredi 25 décembre 2026	Jeudi 24 décembre 2026 (pas de changement)



### Avez-vous trouvé les 7 différences ?

- La couleur du bâtiment de la nouvelle mairie
- La couleur du bâtiment de la salle des associations
- La couleur du ciel
- La couleur du drapeau
- Il manque deux fenêtres à la mairie
- L'antenne à l'arbre
- La salle des associations est plus petite.

# Informations diverses

## Mairie

- Tel : 02 35 96 82 35
- Mail : [mairie@ectotlauber.fr](mailto:mairie@ectotlauber.fr)
- site internet : [www.ectotlauber.fr](http://www.ectotlauber.fr)
- Permanence : le vendredi de 15H30 à 18H00  
le samedi de 09H00 à 11H30

## Petite Enfance

Une liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en mairie.

(Pour les assistantes maternelles, nous conseillons de vérifier auprès de la mairie que les informations sont bien à jour)

## Enfance

Ecole : L'école d'Ectot l'Auber fait partie d'un RPI, le RPI du Val des Mares avec les communes : suivantes : Auzouville l'Esneval, Bourdainville, Saint Martin aux Arbres et Le Saussay.

Garderie : La garderie du RPI du matin, du soir et du mercredi se situe au Saussay (se renseigner auprès de la mairie du Saussay)

Centre de loisirs : se rapprocher de l'Espace Delahaye à Yerville

## Lutte contre le bruit

Arrêté du 16 octobre 2017 préfecture de la Seine Maritime.

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc, Susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que selon les horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00**

**Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

En Mars 2026,

notez les dates des élections municipales.

**1<sup>er</sup> tour : 15 mars 2026**

**2<sup>ème</sup> tour : 22 mars 2026**

#### Qui peut voter ?

Toute personne :

- âgée de 18 ans ou plus,
- de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'UE,
- inscrite sur les listes électorales de la commune.

#### AVANT L'ÉLECTION, vérifiez votre inscription :



Pour vérifier, RDV sur

<http://www.service-public.fr/.../services-en-ligne-et.../ISE>

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Vous pouvez effectuer votre démarche en mairie ou en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## REFORME DU MODE DE SCRUTIN, ON VOUS EXPLIQUE TOUT!

### NOUVEAU MODE DE SCRUTIN : SCRUTIN DE LISTE

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au **scrutin de liste** à deux tours.

Les électeurs voteront pour des listes **sans possibilité de panachage** (listes bloquées).

Il sera donc **interdit de rayer des candidats ou de modifier** l'ordre de la liste.

Le bulletin sera considéré comme **nul s'il comporte une modification manuscrite** de quelque ordre que ce soit.



### COMPOSITION DE LA LISTE : RESPECT DE LA PARITE

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

LISTE A	LISTE B	LISTE C
Femme	Homme	...
Homme	Femme	
F	H	
H	F	
F	H	
...	...	

#### Remarque

L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections .

### A QUEL MOMENT L'ÉLECTION EST-ELLE CONSIDÉRÉE COMME ACQUISE?

**L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de plusieurs listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des suffrages exprimés.**

Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour. Les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

## SI PLUSIEURS LISTES SE PRÉSENTENT, COMMENT LES SIÈGES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT-ILS RÉPARTIS ?

Les suffrages exprimés permettent de calculer la répartition des sièges entre chacune des listes. Le calcul s'effectue en 3 étapes :

1<sup>ère</sup> étape : attribution de la prime majoritaire à la liste arrivée en tête,

2<sup>ème</sup> étape : répartition à la représentation proportionnelle des sièges restants en fonction du quotient électoral,

3<sup>ème</sup> étape : répartition des sièges, éventuellement restants, selon la méthode de la plus forte moyenne.

**Nombre des membres du Conseil Municipal : 15 pour Ectot-l'Auber**

Voici 4 exemples pour une commune de 750 habitants avec 2 listes présentes :

EXEMPLE 1	EXEMPLE 2	EXEMPLE 3	EXEMPLE 4
600 votants	600 votants	600 votants	600 votants
Liste A: 300	Liste A: 400	Liste A: 450	Liste A: 510
Liste B: 280	Liste B: 180	Liste B: 130	Liste B: 70
Nuls/blancs: 20	Nuls/blancs: 20	Nuls/blancs: 20	Nuls/blancs: 20
RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT
↓	↓	↓	↓
Liste A : 12 sièges	Liste A : 13 sièges	Liste A : 14 sièges	Liste A : 15 sièges
Liste B : 3 sièges	Liste B : 2 sièges	Liste B : 1 siège	Liste B : 0 siège

En présence de deux listes, en fonction du nombre de suffrages exprimés la liste en tête aura entre 15 et 12 sièges et par conséquent la seconde liste aura entre 0 et 3 sièges.



### ELECTION DU MAIRE : pas de modification dans le scrutin



Les modalités de l'élection du maire n'ont pas été modifiées par la récente loi.

Le maire est obligatoirement un membre du conseil municipal.

Le maire est élu par l'ensemble des membres du conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue.

### ELECTION DES ADJOINTS : SCRUTIN PAR LISTE ET PARITE

Un conseil municipal d'une commune entre 500 et 999 habitants peut comporter entre 1 et 4 adjoints



- Les adjoints sont obligatoirement des membres du conseil municipal.
- Ils sont élus par les membres du conseil municipal, au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée, comme l'élection du conseil municipal).
- La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- L'ordre de présentation de la liste des conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut donc être différent de celui-ci.
- L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/premier adjoint. La première adjointe peut donc être du même sexe que la maire ou le premier adjoint du même sexe que la maire.
- En cours de mandat, en cas de vacance d'un siège d'adjoint, le respect de la parité n'est pas exigé pour procéder au remplacement et ce, dans les seules communes de moins de 1 000 habitants. Le remplaçant peut donc être du même sexe ou non que son prédécesseur.

## URGENCES

SAMU **15**

Sapeurs-Pompiers **18**

Police Secours **17**

Gendarmerie de Yerville **02 35 96 84 12**

Appel d'Urgence Européen **112**

Appel d'Urgence pour personnes sourdes et malentendantes **114**



## URGENCES MÉDICALES

Centre antipoison, **02 35 88 44 00**

Urgences adultes Charles-Nicolle (Rouen) **02 32 88 89 90**

Urgences pédiatrique Charles-Nicolle (Rouen) **02 32 88 06 95**

Urgences gynécologique/obstétrique **02 32 88 89 90**

Graine de Parentalité (anciennement SOS Allaitement 76) **07 66 13 15 40**

Urgences, clinique de l'Europe (Rouen) **02 32 18 11 69**

Urgences cardiologie, clinique Saint Hilaire **02 35 08 66 10**

SOS MEDECIN 76 **36 24**

## PRATICIENS DE GARDE

Médecin de garde (urgence non vitale)

**116 117**

Pharmacie de garde **32 37**

Dentiste de permanence **112**

## URGENCES ET AIDES SOCIALES

Allo Enfance Maltraitée **119**

SOS Femmes battues **39 19**

SOS Enfants disparus **116 000**

SAMU Social **115**

Alerte Suicide **31 14**

Harcèlement scolaire **30 18**

SOS Amitié **09 72 39 40 50** / Fil santé jeune **0800 235 236**

Tabac écoute **39 89** / Drogues info service **0 800 23 13 13**

Alcool info service **0 980 980 930**

Pour trouver la **pharmacie de garde** la plus proche



Accès gratuit,  
via l'application  
mobile **lepharmacien**,  
pour mise en relation  
avec le pharmacien  
de garde



www.lepharmacien.fr

Ou composez le  
**32 37**

numéro gratuit  
disponible 24h/24h  
0,35€ TTC/min.

# ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR YERVILLE



## **Ambulance Val-de-Saône :**

18 route de Veules : 02 35 96 83 04

## **Cabinets d'Infirmiers :**

240 rue Notre Dame de Pontmain : 02 35 95 65 75

## **CROIX-ROUGE Française :**

Centre de soins infirmiers  
rue Maître Halley : 02 35 96 81 67

## **Dentiste :**

24 rue Jacques Ferny : 02 77 03 05 58

## **Diététicienne :**

22 rue Jacques Ferny : 07 54 37 84 34

## **Masseur-kinésithérapeute :**

163 rue Maurice : 02 35 56 57 94 / 06 26 43 62 77

## **Masseur-kinésithérapeute :**

240 rue Notre Dame de Pontmain : 06 81 45 66 68

## **Médecins :**

240 rue Notre Dame de Pontmain : 02 35 96 85 44

## **Orthophoniste :**

6 rue Maître Halley : 02 35 96 57 53

## **Hypnothérapeute :**

Rés. la Ferme, rue Maitre Halley : 07 82 53 46 47

-

## **Graphothérapeute :**

Rés. la Ferme, rue Maitre Halley : 06 02 41 76 36

## **Ostéopathe :**

240 rue Notre Dame de Pontmain : 06 22 81 38 64

## **Sophrologue :**

79 impasse du Chardonneret : 06 17 87 29 33

## **Pharmacie de Yerville :**

2 rue Jacques Ferny : 02 32 70 49 49

## **Podologue :**

240 rue Notre Dame de Pontmain : 02 32 70 62 84

## **Psychologue :**

22, rue Jacques Ferny : 06 10 03 99 84

□

## **Vétérinaires VET'CO :**

115, rue des Laboueurs  
ZA du Bois de l'Arc : 02 35 96 94 96

# Recette de Noël

Pour vos repas de fêtes, découvrez cette recette de bûche aux carottes des sables.

## Ingrédients

*Pour la bûche :*

- 2 carottes des Sables Label Rouge
- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 1 c.à.c. de cannelle en poudre
- 1/4 c.à.c. de muscade en poudre
- 1/2 c.à.c. de gingembre en poudre
- 100 g de farine
- 1/2 c.à.c. de levure
- \* c.à.c. = cuillère à café

*Pour la garniture :*

- 120 g de beurre
- 300 g de fromage frais
- 120 g de sucre glace
- Les grains d'une gousse de vanille

*Pour la décoration :*

- 50 g de noix de pécan concassées

## Préparation

Préchauffer le four à 210°C. Laver, puis peler les carottes des Sables Label Rouge et commencer par les râper. Séparer les blancs d'œufs des jaunes. Monter les blancs en neige. Blanchir les jaunes d'œufs et le sucre à l'aide d'un fouet. Ajouter les carottes et les épices. Mélanger. Ajouter la farine et la levure chimique. Mélanger encore. Incorporer les blancs en neige délicatement en deux fois à la pâte. Étaler la pâte sur une plaque allant au four, recouverte de papier sulfurisé. Cuire 10 à 12 minutes. Laisser refroidir. Pour préparer la crème, fouetter le beurre mou et le fromage frais. Ajouter le sucre glace et les grains d'une gousse de vanille.

Garnir le biscuit avec les 2/3 de la crème, puis rouler délicatement dans la largeur. Réserver au frais 1h.

Couper les côtés. Étaler la crème restante sur le roulé, et décorer avec les noix de pécan concassées, et des petites lamelles de carottes des sables Label Rouge.



# La recette du stagiaire pour les adolescents

Cette année, c'est la recette de la tartiflette de Mathéo, qui va faire saliver vos papilles. Avec une version simple et accessible, cette recette s'adresse à tous les gourmands qui aiment les plats généreux et réconfortants. Il est dommage que les odeurs ne puissent être transposées par écrit, car cette tartiflette est absolument délicieuse... Alors, préparez-vous à un véritable plaisir gustatif.

Curieux et gourmand, j'ai voulu savoir comment ça marchait... Après avoir regardé plusieurs recettes, j'ai découvert que c'était beaucoup plus simple que ce que je pensais. Pour faire un plat aussi généreux, pas besoin d'être un chef ou d'avoir une technique parfaite. Dans les recettes de cuisine, les quantités sont souvent approximatives et adaptées au goût du cuisinier... un peu de crème, une pincée de sel, un tour de poivre...

Alors un jour, je me suis lancé dans ma première tartiflette. Rien qu'en regardant la photo, j'avais déjà faim... et au bout d'une bonne heure, elle était prête !

Et honnêtement, ce fut un succès total. Mes invités en redemandaient. C'est un plat simple, gourmand, convivial, et surtout... délicieux !

Depuis, la tartiflette est devenue l'un de mes plats favoris : rapide à faire, très rassasiante et parfaite pour les repas d'hiver. Une recette simple qui fonctionne à tous les coups.

**Préparation : 20 min • Cuisson : 35 min - Pour 4 à 6 personnes**

## INGRÉDIENTS

- 1 kg de pommes de terre
- 200 g de lardons fumés
- 2 oignons
- 1 reblochon
- 20 cl de crème fraîche
- Sel, poivre



Préchauffer le four à 200°C.

- (1) Éplucher et couper les pommes de terre en rondelles. Les faire cuire 10 à 15 minutes dans l'eau bouillante. Égoutter.
- (2) Faire revenir les oignons émincés avec les lardons dans une poêle jusqu'à légère coloration.
- (3) Ajouter les pommes de terre dans la poêle. Mélanger délicatement. Assaisonner avec sel et poivre.
- (4) Ajouter la crème fraîche et mélanger légèrement.
- (5) Verser le tout dans un plat à gratin.
- (6) Couper le reblochon en deux dans l'épaisseur, puis poser les deux moitiés (croûte vers le haut) sur le dessus du plat.
- (7) Enfourner 25 à 30 minutes jusqu'à ce que le fromage soit fondu et bien gratiné.

**Bref... c'est simple, c'est rapide... et c'est un régal ! Alors, à vous de jouer et bon appétit !**

